



**Dida Berku**

**Conseillère, district 3**

Responsable des finances, de l'environnement et du prolongement du boulevard Cavendish

Aussi présidente du comité des finances et de vérification, membre du comité de retraite des employés de la Ville de Côte Saint-Luc, membre du comité de retraite des pompiers de l'île de Montréal et représentante officielle du CLD Centre-Ouest représentant les villes de CSL, Hampstead et Montréal-Ouest.

### Message du maire



**Maire Anthony Housefather**

C'est un grand plaisir pour moi de communiquer avec les résidents du district 3 et je tiens à souligner les efforts substantiels que la conseillère Dida Berku consacre à son district et aux affaires de la Ville. Dida et moi collaborons sur toutes les questions au conseil. En plus de son leadership sur les questions financières et environnementales, Dida participe activement à tous les aspects des activités de la Ville. Son intelligence et sa perspicacité sont des atouts inestimables pour moi et le reste du conseil ainsi que pour le personnel.

Comme vous j'ai été troublé par le déraillement de train qui a eu lieu au Lac Mégantic le 6 juillet dernier, et l'incendie qui en a suivi. Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que les chemins de fer sont sous juridiction fédérale. Malgré une bonne cote de sécurité pour les chemins de fer et le plan de mesures d'urgence dont s'est dotée la ville pour répondre aux incidents ferroviaires, nous avons des leçons à tirer de cette tragédie. Depuis huit ans que je suis maire, nous entretenons une relation très favorable avec le Canadien Pacifique et nous avons demandé une réunion avec les représentants du Canadien Pacifique pour revoir les mesures et procédures qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité du transport dans les cours, et en particulier sur le tronçon de voie

ferroviaire qui est partagé entre des trains de banlieue et les trains de transport de marchandises. Nous nous joindrons aussi aux villes et villages canadiens pour demander des changements aux règlements fédéraux afin de répondre aux questions soulevées par cet incident.

Ces dernières années ont donné lieu à des changements impressionnants à Côte Saint-Luc. Nous avons construit le nouveau Centre communautaire et aquatique (CCA) qui a créé un carrefour communautaire à Côte Saint-Luc et qui a fait de nous un chef de file en matière de programmes de natation. Le bâtiment est un atout formidable pour notre ville grâce à toutes les possibilités qu'offrent l'annexe de la bibliothèque, le studio de danse, l'atelier d'arts, le gymnase, les salles multifonctionnelles, en plus du café et du centre pour les aînés.

Nous avons également travaillé en collaboration avec la CSEM afin d'offrir à nouveau les services d'une école publique de langue anglaise à Côte Saint-Luc, et l'ouverture de l'Académie Wallenberg sur l'ancien site de Wagar est prévue pour l'automne 2014. Nous avons beaucoup investi dans nos infrastructures d'eau et nous poursuivons les travaux de rénovation des rues, des trottoirs et des parcs; le district 3 bénéficie d'ailleurs d'une large part de ces investissements. Au cours des dernières années, nous avons procédé à

la réfection d'une grande partie des conduites d'eau dans le district 3, et les rénovations de l'équipement des terrains de jeu et des terrains de soccer sont maintenant terminées au parc Singerman.

Votre conseil municipal a travaillé très fort pour mener la lutte contre le projet de loi 14 au niveau municipal et pour coordonner la campagne contre les dispositions du projet de loi sur les communautés bilingues. Nous avons réussi à obtenir l'appui de presque toutes les municipalités bilingues de la province et celui de nombreuses communautés non bilingues, ainsi que de deux des principaux groupes représentant les municipalités du Québec. Pour en savoir plus, visitez [statutbilingue.com](http://statutbilingue.com), un site Web créé par la ville.

Pour terminer, je tiens à vous assurer que, contrairement à ce dont nous entendons parler dans d'autres villes de la province, Côte Saint-Luc a mis en place les politiques, les procédures et les gens nécessaires pour veiller à ce que notre ville soit gérée avec honnêteté et intégrité, et dans le meilleur intérêt des résidents.

Je vous souhaite un très bel été.

**La conseillère Dida Berku est honorée d'épingler la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II sur Maire Anthony Housefather, le 5 juin 2013. Le maire Housefather a reçu cette distinction pour son service dévoué à la communauté.**



**C**ompte tenu des récents développements dans le monde municipal au Québec, en tant que votre conseillère municipale pour le district 3 je suis fière d'affirmer que nous vivons dans une ville magnifique, une ville bien gérée où nous pouvons compter sur l'intégrité et les principes éthiques des élus et des dirigeants municipaux.

À Côte Saint-Luc, nous avons la ferme volonté d'offrir les plus hauts standards en matière de services aux résidents en conformité avec notre code d'éthique, c'est-à-dire « avec intégrité, loyauté, honneur et prudence dans la recherche de l'intérêt public de la ville et la poursuite de l'égalité et de l'équité pour tous nos résidents. »

Au cours de la dernière année, de nombreux projets ont été réalisés avec succès dans le district. Mentionnons les nouveaux équipements pour les terrains de jeu et les terrains de soccer au parc Singerman et la voie protégée sur Cavendish en direction sud venant de Fleet. L'amélioration des feux de circulation à cette intersection et la voie protégée ont aidé à réduire la circulation de transit en dissuadant les automobilistes qui utilisaient le raccourci Baily-Glencrest. Nous surveillons actuellement ces nouvelles mesures pour voir si d'autres améliorations s'imposent.

En parlant de la circulation, je suis déterminée à promouvoir les solutions alternatives de transport et le transport actif. À ces fins, nous nous proposons de prolonger le réseau cyclable de Côte Saint-Luc en y ajoutant des voies protégées sur Baily afin de permettre le passage sécuritaire des vélos du boulevard Cavendish au chemin de la Côte Saint-Luc. Pendant l'été, nous annoncerons également les résultats du sondage portant sur le service de navette par autobus que nous avons effectué avec l'Hôpital général juif afin de proposer un transport

**suite à la page 2**



L'automne dernier, la ville et l'Hôpital général juif ont effectué un sondage auprès des résidents et des employés de l'hôpital pour déterminer l'intérêt d'un service de navette (autobus) entre Côte Saint-Luc et le secteur de l'hôpital dans Côte-des-Neiges.

## suite de la page 2

alternatif vers le secteur de l'hôpital dans Côte-des-Neiges. Afin de réduire la congestion sur le chemin Fleet et les problèmes de stationnement et de circulation dans le secteur de l'hôpital, je recommande aux résidents du district 3 qui vont travailler dans ce secteur ou qui s'y rendent de façon régulière de considérer si le service de navette proposé leur conviendrait. De plus, je vous rappelle que notre district est très bien desservi par le transport en commun (circuits d'autobus 162, 103, 104, 138 et 420), et je vous encourage tous à prendre l'autobus régulièrement, comme je le fais la plupart du temps pour aller au travail.

Encore une fois ce printemps, j'ai animé la Promenade de Jane au terrain de golf Meadowbrook. Cette année, les visites ont été populaires et elles ont suscité une bonne participation des résidents de Côte Saint-Luc et de toute l'île de Montréal. Étant donné mon engagement pour la protection des espaces verts et de Meadowbrook, je vous invite à consulter le règlement sur la protection des arbres avant de couper ou de tailler vos arbres. Les arbres sont nos meilleurs alliés pour purifier notre air et préserver un habitat sain pour les oiseaux et les petits animaux. Dans le cadre de notre nouvelle initiative d'agriculture urbaine, nous prévoyons planter plus d'arbres fruitiers dans les espaces publics, ce qui enrichira encore le programme Cultivé à Côte Saint-Luc. Ne manquez pas de passer au nouveau jardin de démonstration à l'arrière du complexe l'hôtel de ville/bibliothèque quand vous aurez une chance. Des cours et différents projets sont offerts aux jardiniers amateurs qui voudraient faire de la culture dans leur propre cour ou dans le nouveau jardin communautaire que nous avons aménagé. Veuillez consulter [CultiveaCSL.org](http://CultiveaCSL.org) pour plus de détails.

Je suis aussi très heureuse de voir que la plupart des résidents du district respectent les dispositions de notre règlement sur la gestion des déchets et utilisent régulièrement leur bac brun et leur bac bleu.

Il est très important de détourner nos déchets des sites d'enfouissement et nous devons tous améliorer notre performance pour que la Ville puisse atteindre l'objectif de détournement fixé par le gouvernement qui est de 60 %. Pour vous faciliter la tâche, nous vendons des sacs bruns pour les matières organiques au Service des travaux publics, au 7001 chemin Mackle, et si vous ou quelqu'un de vos connaissances avez un problème quelconque, n'hésitez pas à téléphoner au Service des travaux publics pour avoir de l'aide (514-485-6868). Si vous voulez joindre notre nouveau comité Eco-Action en tant que bénévole ou coprésident du comité, je peux vous dire que nous avons besoin de la participation d'un plus grand nombre de citoyens puisque nous espérons sensibiliser et encourager les résidents dans toute la ville, dans les immeubles de condos et les immeubles d'appartements, à réduire, réutiliser et recycler. Pour plus d'information, consultez [EcoCSL.org](http://EcoCSL.org).

En tant que présidente du Comité des finances, je collabore étroitement avec les membres du comité et le personnel, et nous surveillons

Pour joindre la conseillère Berku, téléphonez au **514-485-6945** ou envoyez un courriel à [dberku@cotesaintluc.org](mailto:dberku@cotesaintluc.org).



Le district 3 est délimité par le chemin Baily (au nord), des parties du chemin de la Côte-Saint-Luc (au sud), l'avenue Silverson (à l'ouest) et l'avenue Pinedale (à l'est). Pour plus d'information, vous pouvez me joindre au (514) 485-6945 ou [dberku@cotesaintluc.org](mailto:dberku@cotesaintluc.org). Veuillez noter qu'en raison des procédures de livraison de Postes Canada, certaines résidences en dehors du district 3 reçoivent ce bulletin. Ceux d'entre vous qui ne résident pas dans les limites mentionnées ci-dessus se reconnaîtront dans cette catégorie.



**Le 11 février, la conseillère Dida Berku s'est vu décerner une Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Roy Salomon et le Dr Marc Affilalo ont également été honorés ce soir-là.**

de près les dépenses et les finances de la ville. Le nouveau projet de développement résidentiel du Mail Cavendish a généré des revenus de taxes additionnels pour la ville. Les gens ne le savent peut-être pas mais je fais partie depuis 2005 du comité de développement économique du CLD Centre-Ouest, qui dessert Côte Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest et Saint-Laurent. Ce comité aide à financer les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs déjà établis dans notre communauté. Si vous connaissez des entrepreneurs qui cherchent de l'aide pour leur financement, contactez le CLD à [info@destl.ca](mailto:info@destl.ca) ou **514-855-5757**.

Pour ce qui est du prolongement Cavendish, c'est un dossier que je surveille de très près et je suis heureuse de vous dire qu'à la dernière réunion du conseil d'agglomération la Ville de Montréal s'est engagée à remettre 44 millions de \$ dans le budget des transports pour la Phase 1 du prolongement Cavendish. Cela fait partie de l'entente avec le gouvernement du Québec pour le transfert de l'Hippodrome (Blue Bonnets). En contrepartie du transfert du terrain par le gouvernement du Québec, Montréal a convenu de réactiver le dossier Cavendish en terminant les étu-



**Le 18 avril, la Ville de Côte Saint-Luc a dévoilé sa charte alimentaire et son plan d'action visant à faire de la ville un chef de file en matière d'agriculture urbaine au Québec. On voit ici la conseillère Dida Berku, photographiée en compagnie de la directrice générale Tanya Abramovitch, du maire Anthony Housefather et du conseiller Mike Cohen.**



**Promenade de Jane à Meadowbrook.**

des qui étaient commencées depuis 2004 et de remettre le prolongement Cavendish dans le budget triennal d'immobilisations. Je continue de suivre ce dossier attentivement pour m'assurer que Montréal donne suite à cet engagement.

Je suis appelée à répondre aux demandes et aux plaintes des résidents, et j'espère toujours être en mesure de satisfaire vos différentes requêtes. Par exemple, certains d'entre vous ont demandé l'aménagement d'un parc canin dans notre district; j'invite donc ceux et celles que le sujet intéresse à apporter des suggestions que la ville pourrait étudier. Un parc canin est toujours un sujet controversé, mais je suis disposée à étudier toute demande raisonnable.

Je vous souhaite un bel été. Je suis toujours disponible par courriel et j'attends de vos nouvelles.



**La conseillère Dida Berku a accepté un prix au nom de la Ville pour ses efforts environnementaux lors de la troisième édition de Villes et villages à la Rescoussse, le 22 mars 2012, à Joliette, Québec.**